



COMPTE RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU 03 MARS 2026

Lors de sa déclaration liminaire, la CGT Finances Publiques 57 a exposé au nouveau directeur, la synthèse du bilan social 2025 de la DDFIP 57 ainsi que celle de l'Observatoire Interne. Les chiffres du bilan, ainsi que la comparaison avec la moyenne nationale, confirment les observations de la CGT Finances Publiques Moselle lors de ses visites de poste, à savoir que notre département est loin d'être épargné quant à la dégradation des conditions de travail et leurs conséquences sur la santé des agents.

1/ Bilan de la gestion budgétaire 2025

En 2025, le budget de la Formation Spécialisée (FS) de la DDFIP Moselle s'élevait à 88 688€ contre 103 120€ pour l'année 2024. Le vote tardif de la loi de Finances 2025 a engendré un solde non-utilisé de 2 463,70€. À ce sujet, la CGT a demandé à la direction si le département était dans la moyenne nationale d'utilisation des crédits budgétaires. La direction a répondu que la consommation moyenne des DDFIP était de 70 % contre 95 % pour la Moselle. La CGT se félicite de ce taux d'utilisation. Notre syndicat y a largement participé en étant force de propositions, avec des projets tels que l'inventaire des besoins des agents en petits matériels (lampe, repose-pieds, coussin ...) et le lancement des formations aux premiers secours en santé mentale.

2/ Bilan de la gestion budgétaire – prévisions 2026

Le budget de la FS 2026 n'est pas encore estimé à ce jour. Nous espérons que cela n'aura pas les mêmes répercussions qu'en 2025 sur l'exécution du budget. La CGT est intervenue pour élargir les formations de sensibilisation aux premiers secours en santé mentale, en demandant à la direction d'établir un plan pluriannuel de financement de ces formations, sans attendre la validation du Secrétariat Général (en jouant sur les divers budgets possibles), et de former des secouristes en santé mentale pour la DDFIP 57.

Sur la fiche de formation « habilitation électrique », la CGT avait demandé en Groupe de Travail (GT), un recensement des sites où il n'y avait pas d'agent habilité. Lors de cette FS, la direction a indiqué que la formation des agents techniques encore non habilités serait prise en charge par le Budget Immobilier Logistique. Cependant, pour les sites sur lesquels ne figure aucun agent technique ni aucun agent habilité électrique, à savoir Saint-Avold, Forbach, Sarrebourg, un appel au volontariat a été passé. 5 agents se sont portés volontaires et leur formation initiale sera prise en charge par le budget de la FS pour environ 300€/personne. **L'intervention de la CGT permettra la présence d'un référent électrique sur l'ensemble des sites du département.**

Lors du GT, la CGT avait proposé d'installer des distributeurs de produits d'hygiène féminine à titre gratuit sur chaque site du département, comme cela a été voté dans les FS de la Nièvre, de l'Aisne et du Finistère. La décision a été adoptée et devrait être mise en place prochainement pour un budget approximatif de 3 000€ pour l'ensemble du département.

Enfin, la CGT demande une formation de sensibilisation à la sécurité routière cycliste, à l'instar de ce qu'il existe pour la sécurité routière automobile avec la formation CENTAURE.

3/ Bilan annuel des actions en faveur de l'insertion et la prise en compte du handicap

La direction a attiré notre attention sur le pourcentage d'agents RQTH dans le département, à savoir 10 % pour un seuil national obligatoire de 6 %.

L'assistante sociale et l'infirmière ont proposé une offre de médiation dans les services qui le souhaiteraient pour informer et sensibiliser les collègues sur la question des travailleurs en situation de handicap.

La CGT est intervenue pour demander également une formation pour les encadrants intermédiaires.

4/ Présentation du plan d'actions : améliorer les conditions de travail et prévenir les risques suicidaires

Il nous a été présenté le plan d'action pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques suicidaires. Celui-ci n'est que la déclinaison locale du plan évoqué le 17 octobre 2025 par la direction générale. Cette dernière avait reconnu une nette hausse de la survenance d'« événements graves » au sein de notre administration par rapport aux années précédentes. Le plan en question a été rejeté unanimement par les organisations syndicales qui estiment qu'il n'apporte pas de mesures préventives collectives. Seules des mesures de détection et une série de suivis de situations individuelles sont exposées.

5/ Programme des visites annuelles de la FS

Le 2 avril, une réunion se tiendra avec les représentants du personnel pour évoquer les modalités d'organisation pratique de la campagne de déclaration de revenus à venir. Lors de celle-ci, la direction et les organisations syndicales établiront le calendrier définitif des visites de la FS, pour l'instant prévues comme tel : le SIP de Metz en avril, le CSB en mai et l'antenne du SIE de Forbach en juin.

6/ Annotation du registre, fiches de signalement, accidents du travail et Gestsup

Depuis plusieurs années, le nombre de fiches de signalement explose au sein de la DDFIP 57 (69 en 2025). Sur les fiches de signalement relatives à des faits externes, le directeur a assuré donner tout son appui aux agents victimes d'agressions verbales ou physiques, en recommandant un lien systématique avec le parquet et le recours minimum à des courriers de rappel à l'ordre (article 40). Lorsque les collègues remplissent une fiche de signalement, ils peuvent décider de ne pas la transmettre aux représentants du personnel, dans un souci d'anonymisation. Suite aux revendications des organisations syndicales, la Moselle effectue un travail de synthèse, toujours anonymisé, mais qui permet aux représentants du personnel de mieux travailler sur les questions relatives à ces fiches.

Vos élus CGT en formation spécialisée